

LUNDI, 29 MARS 1897.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Guay,—la pétition de Cléophas Auger, de la ville de Lévis, et autres, d'autres lieux, dans la province de Québec, pilotes,

Par M. McCleary,—la pétition de William Rainsford et autres, de Bertie, Bridgeburg et du Fort Erié, et la pétition de John T. James et autres, des villages du Fort Erié, Bridgeburg et des environs, du comté de Welland, Ontario.

Par M. Fraser (Guysborough),—la pétition de John S. Keizer et autres, de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Bain,—la pétition du conseil municipal du comté de Wentworth ; la pétition du conseil municipal de la ville de Dundas, comté de Wentworth, et la pétition du conseil municipal du comté de Kent, et autres conseils municipaux dans Ontario.

Par M. Calvert,—la pétition du conseil municipal de la ville de Strathroy, comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Bostock,—la pétition du conseil municipal de la cité de Kalso, Colombie-Britannique.

Par M. Heyd,—la pétition du conseil municipal de la ville de Paris, comté de Brant, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, demandant l'adoption d'un acte à l'effet d'augmenter les pouvoirs qu'elle a d'emprunter, en autorisant une nouvelle émission de débentures consolidées pour les besoins généraux de la compagnie, et pour d'autres objets.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de son chemin et d'un pont sur le Saint-Laurent à ou près Cornwall ; qui change le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York, et pour d'autres objets.

De Robert C. Ennis, marchand de grain, et autres, de Manitoba et autres lieux, demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Winnipeg, Duluth et la Baie d'Hudson.

De James Patterson, médecin, et autres, de Manitoba et autres lieux, demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Manitoba au Pacifique.

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de la partie de son chemin qui s'étend entre la ville de Saint-Boniface et la paroisse de Sainte-Anne, jusqu'au 1^{er} novembre 1898, et pour d'autres objets.

Du conseil municipal de la ville de Napanee, comté de Lennox, du conseil municipal de la cité de Kingston, et du conseil municipal de la ville de Cornwall, tous d'Ontario, demandant qu'il ne soit pas donné de subventions en argent aux compagnies de chemins de fer qui ne feront pas fabriquer leur matériel roulant en Canada.

Du conseil municipal du comté de Halton, du conseil municipal du comté de Kent, et du conseil municipal du comté de Lambton, tous d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte obligeant les compagnies de chemins de fer à établir des passages à niveau convenables sur toutes les routes et rues traversées par leurs voies ; aussi